

Recherche et Développement

Il faut insister sur le besoin de former des formateurs. La mise en place d'un fort partenariat institutionnel (universités et centres universitaires, facultés techniques, écoles et instituts de formation, centres et unités de recherche, laboratoires universitaires, organismes de formation dans le secteur industriel, petites et moyennes entreprises, bureaux d'étude dans les diverses spécialités et disciplines,...) est primordial pour la réussite du programme.

Réseau de Formation pour la recherche en énergies renouvelables

La contribution utile et complémentaire dans des réseaux thématiques, alliant la formation, le développement des techniques et des technologies solaires a été mise en exergue dans cette phase de transition, il faudrait favoriser :

- La coordination 'intersectorielle', pour créer une synergie nationale réelle profitable à une prise en charge efficace et immédiate de la formation spécialisée en énergies renouvelables.
- La collaboration 'nationale', comme atout indéniable dans le cadre d'un véritable 'partenariat' de qualité, d'efficacité et de performance avec des établissements spécialisés de notoriété bien établie, également concernés et intéressés dans un cadre de complémentarité et de confiance mutuelle et économiquement profitable pour chacun des partenaires associés dans une perspective à court, moyen et long terme.

Aussi, il ne faudrait pas oublier qu'il y aurait dans le court terme des perspectives d'émergence de nouveaux métiers liés à cette industrie solaire et les questions de la formation professionnelle qui y sont rattachées. On devrait identifier, les métiers spécialisés et spécifiques à l'industrie solaire particulièrement photovoltaïque et thermique, à les promouvoir et à les développer, les activités et les tâches à réaliser au niveau de chacun de ces métiers (câbleur, électricien, électronicien, électrotechnicien, thermicien,...), ainsi que les formations professionnelles y afférentes qui peuvent être rajoutées sous forme de compétences complémentaires ou bien faire l'objet d'une formation spécifique.

De ce fait, on devrait préparer un plan de formation de grande envergure dans ces multiples domaines, permettant de relever les besoins immédiats en métiers nouveaux, ainsi que les besoins d'adaptation dans les programmes de formation actuels.

Néanmoins, il est clair que la formation dans le domaine des énergies renouvelables ne peut pas être du seul ressort des institutions de formation de spécialités. Elle nécessiterait la convergence des nombreux efforts de la part des acteurs impliqués dans l'ambitieux programme de développement des énergies renouvelables et dans l'industrialisation des systèmes solaires en Algérie.

Perspectives de l'Eau en Afrique du Nord et au Moyen Orient - Le Lien entre Dessalement et Energies Renouvelables

Atelier de Réflexion Phase 2

Dr KASBADJI MERZOUK Nachida

Directrice de Recherches

Le 28 juin 2011, s'est tenu à l'Hôtel Sheraton d'Alger, un Atelier de Réflexion sous le thème :

Phase 2 – Etude de cas « Perspectives de l'Eau en Afrique du Nord et au Moyen Orient à l'horizon 2050 - Le lien entre Dessalement et Énergies Renouvelables ». Cet atelier a été organisé conjointement par la banque Mondiale et le Centre de Développement des Énergies Renouvelables en présence des représentants du Ministère des Ressources en Eau et du Ministère de l'Énergie et des Mines.

Lors de cet atelier ont été présentés :

- Les résultats de la première phase portant sur les pénuries d'eau dans la région MENA,
- La stratégie algérienne adoptée en matière de dessalement d'eau de mer,

- Le programme algérien sur les énergies renouvelables,
- Les résultats d'une étude technique du couplage du dessalement avec l'énergie éolienne.

Cette journée a été suivie d'une réunion technique, le 29 juin au CDER, pour définir la deuxième phase qui consiste en l'étude de faisabilité du couplage entre les énergies renouvelables et le dessalement d'eau. Les participants des différents secteurs se sont mis d'accord pour sélectionner un site saharien pour le dessalement d'eau saumâtre connecté à une source énergétique solaire PV, CSP ou éolien.

Il a été décidé d'inclure le CDER/MESRS, en tant qu'institution de recherche dans le domaine des Énergies Renouvelables et du dessalement, comme partenaire en plus du Ministère des Ressources en Eau et le Ministère de l'Énergie et des Mines.